



## FOCUS Accueillants autonomes

## JE, TU, IL/ELLE SE FORME...

Nous poursuivons notre tour des repères psychopédagogiques du Code de qualité de l'accueil, avec l'avant-dernier repère, le 14<sup>1</sup> : Soutenir un processus de formation continue.

Nous l'aborderons en trois parties : la première, à l'intention des accueillants autonomes (m/f). Dans les prochaines éditions, nous illustrerons les contenus de ce repère à l'intention des accueillants conventionnés (m/f) et enfin, pour les professionnels exerçant leur activité au sein d'un milieu d'accueil collectif.

Pour soutenir les professionnels de l'accueil dans leur réflexion et les accompagner dans le développement de pratiques professionnelles adaptées, la dynamique de formations continues constitue une obligation légale<sup>2</sup> mais aussi un moyen à privilégier, y compris pour les accueillants autonomes.

### AU-DELÀ DE L'OBLIGATION, QUELS SONT LES AVANTAGES À SE FORMER ?

Partir en formation peut vraiment être bénéfique pour réfléchir et développer ses pratiques d'accueil. C'est également l'occasion de s'octroyer un temps de pause pour prendre le recul nécessaire, à la poursuite de ses activités.

De même, la rencontre avec d'autres professionnels, autour d'une même thématique, permet d'ouvrir le champ des possibles, quant aux pistes de travail et leur(s) application(s) concrète(s) sur le terrain.

*« En 2012, j'ai suivi la formation sur la réanimation des enfants, c'était en soirée et c'était vraiment intéressant. En plus, il y avait des collègues de Bruxelles et ça, c'était vraiment chouette, j'ai appris beaucoup de choses ! »*

Nadine, accueillante autonome, à Bruxelles

*« En général, on puise les idées des formatrices mais ce qui est aussi très important, c'est l'échange et les discussions entre les participants, cela donne plein d'idées. »*

Sarah et Virginie, co-accueillantes à Bonlez

La formation est le lieu où quelques graines peuvent être semées et où il est important de pouvoir prendre le temps d'observer comment ce processus peut être intégré dans le travail avec les enfants au quotidien.

On ne peut qu'observer l'impact positif de ce processus de formations continuées sur le milieu d'accueil et ceux qui le fréquentent. A titre principal, pour les enfants, qui sont finalement les premiers bénéficiaires et d'autre part, les accueillants eux-mêmes, qui trouvent souvent plus de cohérence dans l'accueil qu'ils proposent. Cet intérêt centré sur les enfants rencontre également celui des parents.

### COMMENT CHOISIR UNE FORMATION QUI M'APPORTERA VRAIMENT QUELQUE CHOSE ?

Un temps de réflexion est nécessaire pour que le choix de la formation soit une réelle plus-value pour le projet d'accueil.

1 Brochures « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans) » – Soutien à l'activité des professionnelle(s) – ONE 2004

2 Art 43. de l'Arrêté portant réglementation générale des milieux d'accueil (2003) : Tout milieu d'accueil assure la formation continue de son personnel, notamment en l'inscrivant à des modules de formation compris dans un programme de formation continue arrêté au moins tous les 3 ans par le Gouvernement, sur proposition de l'Office.

**Quelques idées pour démarrer :**

- Quelles compétences je souhaite développer et pourquoi ?
- Quelles situations sont difficiles pour moi ?
- Quelles pratiques je souhaite améliorer ?
- Quels impacts pour moi, pour les enfants ?
- Si je travaille en co-accueil : s'inscrit-on ensemble ou du moins à la même thématique ou choisit-on des formations différentes ?
- ...

Le rôle de l'Agent Conseil est essentiel par rapport à ces choix. Il accompagne les accueillants à identifier les contenus prioritaires mais aussi, à relayer les besoins de formation auprès de l'ONE.

Une prise de contact directe avec les opérateurs de formation peut également aider à concrétiser la démarche, par les réponses aux questions liées notamment aux contenus, au profil des participants, à la méthodologie de formation mais aussi, en faisant part des éventuels attendus.

- Quel type de formation je souhaite suivre ? Plutôt adressées aux personnes qui font le même travail que moi ou plutôt en ciblant une thématique ? Plutôt des exposés ou des formations dynamiques avec des échanges et des réflexions partagées ?
- Les horaires de formation sont-ils adaptés à mon organisation professionnelle ?
- La formation peut-elle être délocalisée, chez moi ou un autre accueillant, si nous réunissons plusieurs accueillants ?
- ...

*« Ce qui nous a apporté le plus, c'est d'aller en formation ensemble. On peut en discuter par la suite, avoir une réflexion plus poussée et mettre en pratique ensemble ce que nous avons appris.*

*En tout cas, je pense qu'en commun c'est mieux, parce que même quand une collègue va à une formation, ce n'est pas pareil d'avoir assisté à la même formation qu'elle.»*

Sarah et Virginie, co-accueillantes à Bonlez

**UN COUP DE POUCE POUR LES ACCUEILLANTS**

Depuis 2008, en vue de faciliter l'accès aux formations continues, les accueillants et les co-accueillants d'enfants à domicile ont la possibilité, s'ils remplissent quelques conditions, de prétendre à un incitant annuel pour leur participation à une ou deux journées de formation continue sur l'année écoulée.

En 2011, 137 accueillants autonomes ont introduit une demande et ont bénéficié de cet incitant.

**Pour pouvoir bénéficier de cet incitant<sup>3</sup>, l'accueillant doit :**

- être autorisé sur l'année de référence
- avoir suivi l'équivalent de minimum 1 journée de formation continue (6h) au cours de l'année de référence
- avoir suivi une formation en lien avec le métier d'accueillant d'enfants.

Un formulaire de demande d'incitant est à compléter et à renvoyer au Service des Formations Continues de l'ONE.

**Evolution des incitants Formations Continues sur 4 ans**



3 Montant pouvant varier en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible

## UN PANEL DE DISPOSITIFS DE FORMATIONS ADAPTÉS À MON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Plusieurs dispositifs sont construits de manière spécifique pour les accueillants et méritent un réel détour !

- Les **ateliers de formation** organisés par les Agents Conseil, au sein de chacune des Subrégions.

De nombreuses thématiques y sont régulièrement mises à l'honneur. N'hésitez pas à contacter votre Agent conseil pour en savoir plus !



### A vos agendas

Thématique : « **Chouette, on passe à table !** » organisée près de chez vous prochainement

Subrégions	Dates pour 2013
Luxembourg	20 avril
Liège	27 avril
Bruxelles	21 septembre
Namur	5 octobre
Hainaut	19 octobre
Brabant wallon	23 novembre

Possibilité de rejoindre un groupe de participants au sein d'une autre Subrégion

- Les **modules de formation** proposés annuellement dans la brochure ONE<sup>4</sup> de formations continues destinées au(x) professionnel (le)s de l'accueil 0 - 3 ans.

Parmi les modules qui se rapportent plus particulièrement au métier d'accueillant à domicile, citons notamment :

- Un milieu d'accueil ouvert à l'enfant en situation de handicap – ARAPH (p21)
- La juste distance parents-professionnels dans les milieux d'accueil de l'enfant – Ateliers de l'Insu (p24)
- Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour qu'ils parlent – Autrement dit (p26)
- Comment respecter et accompagner l'enfant dans son développement – CCE (p38)
- Construire une réalité éducative avec les parents – les cents langages des enfants (p48)
- Les pleurs et colères des bébés et des jeunes enfants – EPE (p58)
- « Voyage autour de ma maison » : éveil au mouvement créatif chez le petit enfant de 6 mois à 3 ans – Théâtre de la Guimbarde (p86)

- Moi, adulte, et mes émotions dans la relation à l'autre – ISBW (p100)
- ...

« *Quand on a reçu en juin le syllabus de formation, on a regardé ensemble et on a choisi chacune une formation séparée, plus une formation commune.*

*3 jours pour l'une et pour l'autre, dont 2 jours en commun... la formation seule, on l'a finie en 2012 et celle commune a débuté en 2013. »*

Sarah et Virginie, co-accueillantes à Bonlez

- Mais aussi, **tout autre dispositif de formation** (conférence, échanges de bonnes pratiques, ateliers créatifs,...) organisé par d'autres opérateurs actifs dans le champ de la petite enfance.

## COMMENT ORGANISER MON TEMPS DE FORMATION AVEC MON ACTIVITÉ D'ACCUEIL ?

Se former influence chaque mode d'organisation.

Certains accueillants préfèrent se former en dehors de leur horaire de travail, d'autres aménagent leur temps, en l'intégrant directement dans le règlement d'ordre intérieur (ROI).

Plus les parents seront informés à l'avance des modalités d'organisation de l'accueil, plus ces derniers pourront trouver d'autres formules d'accueil pour leur enfant durant le temps de la formation.

Il est important d'évoquer la valorisation de la démarche de formation avec eux, en échangeant sur les thématiques travaillées au cours des formations suivies, ainsi que sur les éventuels aménagements du projet d'accueil envisagé.

Dégager du temps complémentaire pour réfléchir à la mise en place des acquis de formation au sein du milieu d'accueil est une étape tout aussi importante.

« *C'est bien écrit dans le ROI que nous fermons maximum deux jours pendant l'année. Mi-septembre, on a reçu la confirmation des formations et on a pu prévenir les parents au moins un mois à l'avance. On a prévenu les parents de 5 enfants de ne pas venir dans un premier temps et puis pour l'autre formation, c'étaient les 5 autres enfants. Nous tenons compte des disponibilités des parents et de ce qui est possible pour eux. »*

Sarah et Virginie, co-accueillantes à Bonlez

EN RÉSUMÉ : JE, TU, IL/ELLE SE FORME ...



Chafia EL MIMOUNI,  
Conseillère pédagogique ONE (Bruxelles)

Hanane ISMAILI,  
Agent Conseil ONE (Bruxelles-Brabant wallon)

Isabelle VAN VAREMBERGH,  
Responsable Service Formation continue

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

- Brochure « Formations continues destinées au(x) professionnel(les) de l'accueil » Programme 0-3 ans Octobre 2012 - Septembre 2013
- Service formation ONE - Tel : 02 542 13 90
- voir Flash Accueil N°2 - p.9 - L'incitant formation
- voir Flash Accueil N°9 - p.13 - La formation continue : une démarche qui vise la cohérence des pratiques
- voir Flash Accueil N°12 - p.15 Formation continue : un processus qui vise l'évolution professionnelle

